

**LES ESPECES DE  
LA FAUNE  
Atlas – Partie 2**

**LE SONNEUR A VENTRE JAUNE [B1]**  
(*Bombina variegata*)

**Classification**

Amphibien

Code Natura 2000 : 1193

**Description et écologie**

Description de l'espèce : cet amphibien se caractérise par son corps aplati, une peau très verruqueuse et irritante. Il s'identifie très bien de part sa face ventrale et par la face inférieure de ses pattes qui sont typiquement colorées de jaune et quelquefois d'orange. Le Sonneur à ventre jaune est exclusivement inféodé aux milieux aquatiques et hiberne d'octobre, jusqu' à fin mars sous la boue, dans des points d'eau ou bien encore dans de la terre humide

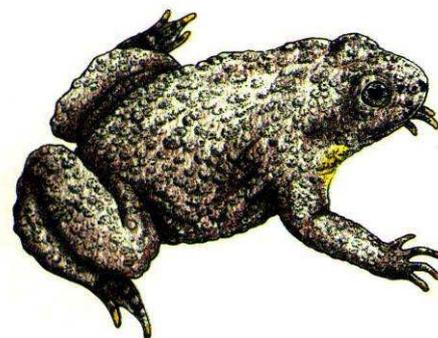
La phase de reproduction débute en mai juin. Une fois les œufs fécondés, ils sont déposés sur des brindilles immergées ou sur des plantes aquatiques.

Les pontes peuvent être multiples au cours d'une même année afin d'optimiser les chances de survie de l'espèce. Quant au régime alimentaire, les têtards se nourrissent d'algues et de diatomées et les adultes de petits insectes (vers, diptères, coléoptères).

Exigences écologiques : Le Sonneur à ventre jaune recherche préférentiellement les eaux stagnantes peu profondes où il se reproduit et trouve refuge. Cette espèce est indifférente à la densité de végétaux occupant le point d'eau, cependant il ne tolère pas les zones ombragées en permanence et recherche des milieux humides lumineux et calmes

L'hiver, il recherche des espaces fermés humides afin de passer la mauvaise saison.

Pour subvenir à son alimentation, le biotope doit être riche en algues et en diatomées, ceci pour les jeunes têtards. Une fois arrivé au stade adulte, le Sonneur à ventre jaune évolue dans un milieu riche en vers et en insectes de petite taille tel que les diptères et les coléoptères c'est pourquoi les milieux ouverts semi-forestiers sont indispensables.



*Sonneur à ventre jaune*

Source : *Inventaire de la faune de France*,  
Nathan, MNHN, Paris, France, 1992

**Evolution historique et répartition**

L'évolution des populations est encore mal connue à ce jour. Cependant la régression de cette espèce est généralisée au niveau européen ; elle a quasiment disparu aux Pays-Bas et en Belgique. Le Sonneur à ventre jaune se trouve en limite occidentale de son aire de répartition, on le retrouve en Europe centrale, dans les Apennins et dans la péninsule des Balkans Son biotope de prédilection se situe au niveau de l'étage collinéen à une altitude inférieure à 500 m.

En France, on peut l'observer dans le Centre, à l'Est et dans le Nord-Est du territoire. Il faut noter que les effectifs sont en régression du fait de la destruction et de la détérioration des zones humides. Il est signalé dans la fiche initiale du site Natura 2000 (LPO 1998) sur trois stations de la commune de Noalhat et sur une station sur la commune de Joze (secteur de Lourse).

### Habitat et dynamique naturelle de l'habitat de l'espèce

Le Sonneur à ventre jaune est inféodé aux milieux aquatiques notamment lors de sa période de reproduction. Il tolère les zones humides plus ou moins anthropisées telles que les fossés, ornières, retenues artificielles, anciennes carrières inondées, mares ou abreuvoirs. On le retrouve aussi dans des milieux plus ouverts, à savoir dans les prairies, les milieux bocagers, au niveau des lisières forestières et même en milieu forestier plus particulièrement dans les zones de clairière ou à proximité des sentiers. Lors de la période d'hivernage, il se glisse sous les pierres ou sous les souches, dans la vase, l'humus ou la mousse et même quelques fois dans les fissures créées par les rongeurs. Les anciennes boires ou les mares artificielles favorables à l'espèce peuvent se combler naturellement ou évoluer vers une roselière dense.

### Relations avec l'homme et atteintes à l'espèce

L'homme crée des milieux aquatiques favorables au Sonneur, notamment des ornières liées à la circulation des engins agricoles et forestiers, des mares, fossés. Le comblement des mares par remblai et l'arrêt d'entretien des mares consécutif à l'abandon de l'élevage ou l'utilisation d'abreuvoirs constituent des menaces potentielles. Si le débardage des bois crée des ornières favorables à l'espèce, il peut par contre entraîner l'écrasement des individus ou têtards en période de reproduction ou d'hivernage.

### Facteurs d'évolution et menaces de dégradation

	<i>Facteurs qui contribuent à l'état de conservation favorable</i>	<i>Facteurs qui contrarient l'état de conservation favorable</i>
<i>Facteurs naturels</i>	Dynamique fluviale des rivières permet de faire apparaître des petites mares même temporaires dans le lit majeur. Perturbations naturelles qui permettent d'avoir des milieux ouverts.	Assèchement des points d'eau lors de la saison estivale. Atterrissement des milieux. Compétition avec d'autres espèces telles que la Rainette verte.
<i>Facteurs humains</i>	Entretien adapté des eaux stagnantes pour éviter leur comblement et limiter l'ombrage. Maintien de zones ouvertes par fauche ou pâturage près des points d'eau.	Assèchement des zones humides par curage, drainage ou comblement. La pollution par les pesticides et les herbicides des milieux humides. Les travaux de restauration des berges et de débardage du bois lors de la période de croissance des jeunes et lors de la saison d'hivernage.

### Etat de conservation et responsabilité du site

Le manque d'information sur l'état de la population à l'intérieur du site Natura 2000 ne permet pas de déterminer son état de conservation. Etat de conservation défavorable-mauvais sur la majorité de la France (cf. l'évaluation nationale de l'état de conservation des espèces et habitats d'intérêt communautaire effectuée en 2006 – 2007).

### Statut et enjeu patrimonial

La présence du Sonneur à ventre jaune constitue un enjeu de conservation au niveau européen du fait de sa régression généralisée. Il est inscrit en liste rouge nationale (catégorie vulnérable) et régionale (catégorie vulnérable). Toutefois il est assez rare sur l'ensemble de la vallée d'Allier sur l'ensemble de la région Auvergne (BRUGIERE, 1986). Il est intégralement protégé en France.